

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
30 Juin 2017**

OBJET : Cession de l'ancien centre d'exploitation des routes à Berre l'Etang (13131) au profit de la commune de Berre l'Etang

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 30 Juin 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de constater la désaffectation de l'immeuble situé 203 Avenue Roger Salengro à Berre l'Etang,
- d'approuver, compte tenu de l'intérêt général du projet envisagé par la commune de Berre l'Etang et conformément à la procédure de vente des biens immobiliers du Département, la cession à son profit, pour un montant de 500 000 € inférieur de 12% environ à l'évaluation du Domaine,
- d'autoriser la signature de l'acte de vente ainsi que de tout autre document se rapportant à cette transaction.

La recette correspondante d'un montant de 500 000 € sera imputée au chapitre 77 du budget départemental.

Les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée